

Mardi 06 octobre 2026

» PRESSE NATIONALE

Politique



CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE : KADJO FODJO ABO A PRIS OFFICIELLEMENT FONCTION, HIER

Une nouvelle étape dans la riche carrière de magistrat de Kadjo Fodjo Abo. Il a pris officiellement fonction, hier, à la tête du Conseil Supérieur de la Magistrature, après sa nomination, le 23 septembre dernier, par le Président de la République. C'était lors d'une cérémonie au siège de l'institution, à Cocody, en présence de Gilbert Koné Kafana, haut représentant du Président de la République, et des présidents de la Cour des comptes, de la Cour de cassation et du Conseil d'État. Le successeur de feu Koné Mamadou a reçu les dossiers et outils attachés à sa nouvelle fonction, notamment les documents administratifs, techniques et financiers, ainsi que des outils de travail. À cette occasion, il a donné rendez-vous à l'assistance pour un discours d'orientation dans les jours à venir. Cela ne l'a pas empêché d'exprimer sa profonde gratitude au Chef de l'État, Alassane Ouattara, pour la confiance placée en lui.



NOUVEL ORGANE ÉLECTORAL : L'OPPOSITION A REMIS SES PROPOSITIONS AU GOUVERNEMENT

Des plateformes de l'opposition ont remis, hier, leurs propositions au ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général Vagondo Diomandé, au Plateau. Le document regroupe toutes leurs revendications et visions relativement au nouvel organe électoral en Côte d'Ivoire. Les personnalités de l'opposition qui ont présenté cette matrice commune sont Pascal Affi N'Guessan, président de la Coalition pour l'Alternance Pacifique en Côte d'Ivoire (CAP-CI) ; Charles Blé Goudé du Congrès Panafricain pour la Justice et l'Égalité des Peuples (COJEP) ; Antoine Assalé Tiémoko, figure principale d'Aujourd'hui et Demain, la Côte d'Ivoire (ADCI) ; Ahoua Don Mello dont le parti politique est en gestation. Simone Gbagbo, absente à la rencontre, est aussi signataire de ces résolutions en sa qualité de présidente de la plateforme Haut Conseil Électoral (HEC). Le Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI), également signataire, n'était pas à la table de discussion. Pascal Affi N'Guessan, au sortir de la rencontre, s'est félicité de la qualité des échanges avec le représentant du gouvernement.

Economie



COHÉSION SOCIALE, ACCÈS À LA TERRE, CRÉATION D'EMPLOIS : TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA APPELLE À UNE GESTION FONCIÈRE SÉCURISÉE

La Côte d'Ivoire accueille, depuis hier, la première édition des Journées foncières d'Abidjan 2026. Placé sous le haut patronage du Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, cet événement d'envergure internationale réunit plusieurs membres du gouvernement ivoirien, des délégations venues de Mauritanie, du Burkina Faso, de Madagascar, les acteurs du secteur privé, ainsi que des experts venus d'Asie, d'Europe et d'Amérique. Organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, en collaboration avec le ministère de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de vie, cette édition est placée sous le thème : « La sécurisation foncière, facteur de cohésion sociale et levier pour l'investissement productif, la création d'emplois et le développement durable ». L'objectif est de permettre à l'ensemble des parties prenantes de mieux maîtriser les règles de gestion foncière, de partager les meilleures pratiques internationales et de renforcer les capacités des acteurs du secteur. Le Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, a lancé, à cette occasion, un appel

vibrant à moderniser la gouvernance de la terre, afin de transformer le foncier en un puissant levier de cohésion sociale, de stabilité et de prospérité économique.



OUVERTURE DES JOURNÉES FONCIÈRES D'ABIDJAN 2026, HIER : LE MINISTRE BRUNO KONÉ PRÔNE LA MUTUALISATION DES STRATÉGIES FONCIÈRES EN AFRIQUE

Placé sous le haut patronage du Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, les Journées Foncières d'Abidjan (JFA) 2026, forum international, réunissent plus de 2 000 experts, ministres et partenaires au développement autour du thème : « La sécurisation foncière, facteur de cohésion sociale et levier pour l'investissement productif, la création d'emplois et le développement durable ». Bruno Nabagné Koné, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, a rappelé dans son discours d'orientation la dimension profondément humaine et sacrée de la gestion des terres en Afrique. Loin des simples considérations techniques, le ministre a d'emblée recentré le débat foncier sur sa réalité sociologique et culturelle. « Chez nous, mais ailleurs aussi, la terre n'est pas seulement un facteur de production. C'est un patrimoine, une identité... Mais cette terre est malheureusement encore trop souvent une source de conflits », a rappelé le ministre Bruno Koné. Selon lui, c'est précisément pour désamorcer ces tensions que l'État ivoirien, sous l'impulsion du Président de la République, Alassane Ouattara, a fait de la sécurisation foncière, via l'Agence Foncière Rurale (AFOR), un pilier de sa politique nationale.



PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2027-2031 : LA CÔTE D'IVOIRE PRÉPARE UNE NOUVELLE PHASE DE STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE

La Direction générale de l'Économie (DGE) a organisé, le 5 octobre, à Cocody, un atelier consacré à l'élaboration des rapports sur les perspectives économiques et financières à moyen terme pour la période 2027-2031. Durant cinq jours, les participants sont invités à mener un dialogue technique, à confronter les analyses et à mettre en cohérence les engagements des parties. Le représentant du ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Zacharie Kéita, a relevé d'emblée que 2026 marque la fin de la phase de convergence prévue par le Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les États membres de la CEDEAO. À partir de 2027, s'ouvrira une phase de stabilité au cours de laquelle les États membres devront respecter durablement les critères de convergence au sein de l'UEMOA. Il a exhorté les participants à produire des rapports permettant de traduire en chiffres les ambitions du Plan National de Développement (PND) 2026-2030, tout en assurant leur cohérence avec les engagements communautaires, notamment en matière de déficit budgétaire, d'inflation et d'endettement. Selon lui, les principaux risques susceptibles d'affecter ces projections devront être clairement identifiés. « C'est à ce prix que les scénarios retenus seront crédibles aux yeux des décideurs comme de nos partenaires régionaux », a-t-il souligné.



TOURISME : LE FDT SENSIBILISE LES ACTEURS À UNE MEILLEURE MOBILISATION DE LA TAXE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le Fonds de Développement Touristique (FDT) a organisé, le lundi 5 octobre 2026, à Yamoussoukro, une séance de sensibilisation consacrée à la collecte de la taxe de développement touristique, avec pour objectif d'améliorer la mobilisation des recettes destinées au financement des projets du secteur. La rencontre a réuni des représentants de la Direction Générale des Impôts (DGI), du Trésor, de la mairie, ainsi que des opérateurs économiques et professionnels du tourisme. À cette occasion, le président du FDT, Dr N'Guettia Marcel, a présenté les principales dispositions fiscales applicables au titre de l'année 2026, notamment celles relatives à la taxe de développement touristique. « Nous avons rencontré tout l'écosystème touristique afin de leur porter le message et de travailler ensemble sur les modalités de collecte de cette taxe », a-t-il déclaré, mettant l'accent sur la nécessité d'une collaboration étroite entre les différentes administrations et les professionnels du secteur. Les échanges ont porté sur les difficultés liées au recouvrement de la taxe, le fonctionnement du dispositif ainsi que les conditions d'exercice des opérateurs touristiques.

GRAND-LAHOU / AMÉLIORATION DES SERVICES FINANCIERS : L'OQSF MET SON EXPERTISE AU PROFIT DES POPULATIONS

Dans le but de faire connaître au grand public les missions de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI), structure émanant du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, une politique de vulgarisation a été mise en place à l'intention des 31 régions de Côte d'Ivoire. C'est dans cette perspective que Léocadie Loukou Yao, Secrétaire exécutive (SE) de l'OQSF-CI, a conduit, mardi 29 septembre 2026, une mission de sensibilisation à Grand-Lahou. Sur place, la SE et sa délégation ont été reçues par la préfète du département, Kouakou Béatrice épouse Kouadio et le 2e adjoint au maire, Mamidou Wagué. Dans son intervention, Léocadie Loukou Yao a décliné les motivations de cette mission. « Il s'agit d'une rencontre de vulgarisation des services financiers et de sensibilisation des populations. Nous sommes donc venus pour présenter l'OQSF et ses principales missions afin que les usagers puissent lever le doute et installer un climat de confiance avec les banques », a-t-elle indiqué. Elle a rassuré les populations venues nombreuses à cette séance d'information quant au rôle d'arbitre joué par l'OQSF-CI pour bâtir la confiance entre la banque et ses usagers.

Société 

APPUI AUX ORGANISATIONS DE JEUNESSE : LE GOUVERNEMENT LANCE UN FONDS INITIAL DE 4,3 MILLIARDS DE FCFA

Annoncé le 12 août dernier par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse au Parc des expositions d'Abidjan, en réponse aux préoccupations des jeunes exprimées lors des consultations nationales, le Fonds d'Appui aux Organisations de Jeunesse (FAOJ) est désormais opérationnel. Le nouvel instrument de financement des initiatives jeunes, doté d'une cagnotte initiale de 4,3 milliards de FCFA pour le premier exercice annuel, a été officiellement lancé, le lundi 5 octobre, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire à Cocody, par la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana. Pour la ministre d'État, qui représentait le Premier Ministre, le FAOJ vient à point nommé pour ces millions de jeunes ivoiriens qui étudient, travaillent, entreprennent, s'organisent aussi dans les quartiers, dans les communautés, dans les villages, dans les lycées et universités. Avec ce fonds annuel, a fait savoir à son tour le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, l'État se dote d'un instrument dédié pour soutenir les activités des organisations de jeunesse, les aider à mieux se structurer et à être performantes.

RETRAITE ET SÉCURITÉ SOCIALE : LA RDC À L'ÉCOLE IVOIRIENNE

Me Adama Kamara, ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, a reçu en audience, le mardi 29 septembre 2026, à son cabinet ministériel, à la Tour A au Plateau, une délégation de la République Démocratique du Congo (RDC). Cette délégation, venue s'inspirer du modèle ivoirien en matière de Retraite et de Sécurité sociale, était conduite par Karumba Nabintu, présidente du Conseil d'administration (PCA) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP). Lors de cette rencontre, Me Adama Kamara a entretenu ses hôtes sur l'expérience de la Côte d'Ivoire en matière de Retraite et Sécurité sociale. Il a instruit ses hôtes sur la gestion de l'emploi. Il a aussi parlé de caisse de solidarité. A ce propos, le ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle a fait comprendre la nécessité de bâtir une caisse de retraite pérenne. Un instrument solide fondé sur une gouvernance rigoureuse, une mobilisation durable des cotisations et le développement de mécanismes permettant d'élargir progressivement la couverture.

CENTRES DE SERVICE CIVIQUE : 1 350 PLACES DISPONIBLES

À l'approche de la sortie, prévue fin octobre 2026, des pensionnaires actuellement en formation dans les Centres de Service Civique de Bimbresso, Bouaké et Daloa, le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, à travers l'Office du Service Civique National (OSCN), lance un nouvel appel à candidatures pour accueillir une nouvelle cohorte de jeunes. Au total, 1 350 places sont ouvertes aux jeunes Ivoiriens âgés de 16 à 35 ans, notamment aux jeunes déscolarisés, sans emploi, sans qualification ou en situation de vulnérabilité sociale. Ce nouvel appel à candidatures s'inscrit

dans la dynamique de déploiement du Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD), une initiative du gouvernement destinée à favoriser la transformation comportementale, la resocialisation, la formation qualifiante et l'insertion professionnelle des jeunes. Alors que les pensionnaires actuellement en formation achèveront leur parcours à la fin du mois d'octobre, cette nouvelle campagne permettra de préparer leur relèvement et d'assurer la continuité de l'accueil et de la formation dans les centres concernés. Les jeunes retenus bénéficieront d'une formation en internat de six (06) mois.



COURS DE RENFORCEMENT PAYANTS : LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION TAPE DU POING SUR LA TABLE

Des enseignants sommés de cesser de faire payer les parents pour des cours dispensés à leurs propres élèves. Le ministère de l'Éducation nationale hausse le ton face à une pratique qui tend à se banaliser dans plusieurs établissements scolaires : les cours de renforcement payants imposés ou proposés par des enseignants à leurs propres élèves. Dans une note en date du 1er octobre 2026, le directeur des Écoles, Lycées et Collèges (DELIC), Zambélé Germain, dénonce une pratique « de nature à susciter des interrogations » sur le respect de l'éthique et de la déontologie de la profession enseignante. Le message est sans ambiguïté. Les enseignants sont invités à s'abstenir d'exiger ou de solliciter des parents d'élèves le paiement de sommes en contrepartie de cours de renforcement organisés au bénéfice de leurs propres élèves. Pour le ministère, l'enseignant est d'abord investi d'une mission de service public. Il doit donc dispenser, durant les heures réglementaires, des enseignements de qualité, accessibles et adaptés aux besoins des apprenants. Dès lors, estime la DELIC, la réussite d'un élève ne peut être conditionnée au paiement de prestations supplémentaires dispensées par son propre enseignant.



PLANIFICATION FAMILIALE : LA CAMPAGNE NATIONALE CIBLE 100 000 FEMMES

La 2e édition de la Semaine Nationale de la Planification Familiale (SNPF) a été lancée, le mercredi 30 septembre 2026, à Bingerville, une commune du district d'Abidjan. Pendant une semaine, les acteurs de la santé vont sillonner les régions et districts sanitaires pour sensibiliser près de 100 000 femmes avec un accent particulier sur les jeunes et les élèves. La Côte d'Ivoire veut faire de la planification familiale un véritable outil d'autonomisation et de protection de la santé. C'est le message porté, à l'occasion, par les autorités sanitaires. Présidée par le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, la cérémonie a surtout mis l'accent sur la nécessité de permettre aux femmes, aux couples et aux jeunes de disposer d'une information fiable afin de prendre les décisions libres et éclairées.



RENTREE ACADÉMIQUE AU GROUPE NAYEBA : LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RASSURE SUR L'HOMOLOGATION DES FILIÈRES ET DES FORMATIONS

Le Groupe Nayebe a organisé sa rentrée académique 2026-2027 de l'École Supérieure et l'Université Internationale de Dabou (UNID), le jeudi 1er octobre 2026 à Dabou. Représentant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le chef de cabinet Vamara Touré a informé que « la mission confiée par le Président de la République au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est de former une ressource humaine de qualité, capable de répondre aux besoins de la nation ». Le chef de cabinet a rassuré les parents sur l'encadrement institutionnel et les formations proposées par le groupe. « Nous n'orientons pas les étudiants dans les écoles dont les filières ne sont pas homologuées. Comme à l'Université Nayebe Internationale les filières sont homologuées, c'est pourquoi nous y avons orienté des étudiants pour faire des licences dans les différentes filières. L'homologation doit vous permettre de présenter des concours de la Fonction publique, parce que vos diplômes ont une reconnaissance nationale. C'était pour rassurer les étudiants et les parents que nous sommes là », a fait savoir Vamara Touré.

ÉDUCATION NATIONALE ET ENSEIGNEMENT TECHNIQUE : N'GUESSAN KOFFI VA DISTINGUER LES MEILLEURS ACTEURS ET PARTENAIRES DES CANTINES

5 615 cantines scolaires ont été approvisionnées en vivres pour l'année scolaire 2025-2026, grâce à la contribution de l'État de Côte d'Ivoire, du Programme Alimentaire Mondial (PAM), des Conseils régionaux, des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des entreprises privées, des groupements et des communautés locales. Fort de ce résultat, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, N'Guessan Koffi, veut encourager, à travers la Direction des Cantines Scolaires (DCS), les structures qui permettent aux élèves d'avoir au moins un repas chaud à l'école par jour. D'où la cérémonie de distinction des meilleurs acteurs et partenaires du Programme d'Alimentation Scolaire (PAS), au titre des années scolaires 2023 à 2026, qu'il présidera, ce vendredi 9 octobre 2026, à l'Hôtel parlementaire de Yamoussoukro. Cette cérémonie, organisée par la DCS, vise à mettre à l'honneur celles et ceux dont l'engagement et les contributions ont permis de soutenir et de renforcer l'alimentation scolaire en Côte d'Ivoire au cours de ces trois dernières années.

CONNECT CÔTE D'IVOIRE 2026 : L'ÉCONOMIE ORANGE AU CŒUR DE LA CLÔTURE DE LA 7E ÉDITION

La 7e édition de Connect Côte d'Ivoire s'est achevée, le vendredi 2 octobre 2026, au Parc des Expositions de Port-Bouët, après trois jours d'échanges et de valorisation des territoires. La cérémonie de clôture a été marquée par un plaidoyer en faveur de l'économie orange, autour du thème « L'économie orange, moteur du développement des territoires ». La commissaire générale de l'événement et fondatrice de Capital Connect, Nadine Bla, a salué une édition marquée par la présentation de projets, le partage d'expériences et la création de nouvelles opportunités de collaboration. « Connect Côte d'Ivoire ne s'arrête pas lorsque les stands se ferment », a-t-elle souligné, insistant sur la nécessité de prolonger les échanges au-delà de l'événement. La cérémonie a par ailleurs enregistré la signature d'un protocole d'accord entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Capital Connect. Lors du panel de clôture, la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a présenté la vision « Côte d'Ivoire Orange 2035 ». Celle-ci prévoit la structuration de pôles créatifs autour du patrimoine, de la musique, de la mode, de l'audiovisuel et de la création numérique.

AUDIOVISUEL ET CINÉMA : LE BURIDA PARTAGE SON EXPÉRIENCE AVEC UNE DÉLÉGATION TCHADIENNE

Le Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA) a accueilli, le jeudi 1er octobre 2026, une mission tchadienne venue s'imprégner de l'expérience ivoirienne dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma. Une mission conduite notamment par Issa Serge Coelo, cinéaste et expert national sur le code du cinéma, et Marcelin Abdel Kader, docteur en Droit et juriste chargé de la rédaction du Code du cinéma. A cette occasion, la délégation tchadienne s'est entretenue avec les responsables de l'organisme ivoirien en charge de la gestion des droits des artistes. C'était au cours d'une rencontre qui a eu pour cadre le siège provisoire de l'Institution, à Cocody-Angré-7-e Tranche. Les échanges ont porté sur les mécanismes de protection et de gestion des droits dans ces secteurs. Surtout en ce qui concerne la traçabilité des œuvres, aux différentes formes d'exploitation et aux nouveaux modes de diffusion, dans le cadre de l'élaboration du Code du cinéma et du développement des politiques culturelles du Tchad.

MARACANA : LA CÔTE D'IVOIRE DICTE SA LOI

Le maracana ivoirien continue de faire parler de lui. A Douala, les Éléphants ont conservé leur couronne mondiale en dominant le Togo (4-1), dimanche 4 octobre, en finale de la deuxième édition du Mara'Monde. Un nouveau sacre qui vient conforter la place de la Côte d'Ivoire au sommet de la discipline. Devant son adversaire togolais, la sélection ivoirienne n'a pas tremblé. Losseni Konaté a rapidement ouvert le score avant l'égalisation d'Artignon Ferdinand. Samuel Zokou a ensuite redonné l'avantage aux Ivoiriens, avant que Meité Ibrahima et encore Zokou ne permettent aux Éléphants de s'envoler au tableau d'affichage. Avec neuf réalisations dans le tournoi, Zokou a également été désigné meilleur joueur de la compétition. Ce deuxième sacre mondial, après celui remporté lors de la première édition, disputée à Abidjan en 2024,

confirme la régularité de la sélection ivoirienne sur la scène internationale. En deux éditions, les Éléphants ont donc conservé leur trophée. Mais la domination ivoirienne ne se limite pas au Mondial. Sur le continent africain, la Côte d'Ivoire possède un palmarès tout aussi impressionnant.



ORDRE DU MÉRITE SPORTIF IVOIRIEN : LE PROCESSUS DE DISTINCTION 2026 EST LANCÉ

Le processus conduisant à la distinction des personnalités, des athlètes et de tous ceux qui contribuent à faire évoluer le sport ivoirien a été lancé, le vendredi 2 octobre 2026. C'est l'information qui a été donnée à la presse, ce vendredi, lors de la conférence de presse tenue à la Direction Générale des Sports, à Cocody-Attoban, par Adama Doumbia. A travers cette rencontre avec la presse, Adama Doumbia, Directeur Général des Sports, a expliqué comment va se dérouler le processus qui conduira à la cérémonie officielle de distinction dans l'Ordre du mérite sportif ivoirien, prévue, le 20 novembre 2026 à l'Hôtel des armées, au Plateau. Selon lui, l'Ordre du mérite sportif ivoirien fait partie des Ordres sectoriels de la République de Côte d'Ivoire. « Il constitue un instrument de reconnaissance des mérites acquis dans le domaine du sport. Il permet de distinguer les sportifs, mais également les entraîneurs, techniciens, dirigeants, encadrateurs, personnels du ministère, acteurs du mouvement sportif et opérateurs économiques qui, par leur engagement, contribuent au développement et au rayonnement du sport ivoirien », a expliqué Adama Doumbia.



VU SUR LE NET

Economie



TRANSFORMATION DE MANIOC EN ATTIKÉ: LA COORDINATION GÉNÉRALE DU PA-PSGOV VISITE LES UNITÉS SEMI-INDUSTRIELLES DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES D'AGBOVILLE, N'DOUCI, TANDA, BOUAKÉ ET FERKESSÉDOUGOU

Dans le cadre du suivi des infrastructures réalisées au profit des femmes bénéficiaires d'unités semi-industrielles de transformation de manioc en attiéké, la Coordination générale du Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement (PA-PSGouv) a effectué une série de visites auprès de plusieurs groupements. Notamment à Aboudé-Mandéké (département d'Agboville) et N'Douci (département de Tiassalé), le 24 septembre, à Amanvi (département de Tanda), le 30 septembre, et à Bouaké (Broukro) et Ferkessédougou (quartier Douane), les 1er et 2 octobre 2026. Au terme des échanges avec les bénéficiaires, le coordonnateur général du PA-PSGouv, Non Karna Coulibaly, s'est engagé à remédier aux difficultés qu'elles rencontrent dans l'exercice de leurs activités. Notamment les insuffisances au niveau de certains ouvrages et équipements. « À la suite des constats effectués, les ouvrages et équipements défectueux seront repris, en vue d'améliorer le cadre de travail des femmes et les conditions d'exploitation des unités », a assuré Non Karna Coulibaly, accompagné de son équipe, de l'Unité sectorielle d'Exécution de Projets (USEP) Agriculture et des représentants de l'Agence nationale d'Appui au Développement rural (ANADER). (Source : CIG)



PREMIÈRE ÉDITION DES JOURNÉES FONCIÈRES D'ABIDJAN : A CE JOUR, 68 000 CERTIFICATS FONCIERS DÉLIVRÉS CONTRE 4 000 EN 2017

À la faveur de la première édition des Journées foncières d'Abidjan, le 05 octobre 2026, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, a révélé qu'à ce jour, ce sont 68 000 certificats fonciers qui ont été délivrés, contre 4 000 en 2017. « La Côte d'Ivoire a fait le choix de créer une agence dédiée au foncier rural, l'Agence foncière rurale (AFOR). Dix ans plus tard, les progrès sont là. En 2017, notre pays ne comptait que 284 villages délimités et bornés, 4 000 certificats fonciers délivrés et aucun contrat agraire signé. À ce jour, 5 786 villages ont été délimités et bornés, 68 000 certificats fonciers délivrés et 86 447 contrats agraires signés », a affirmé Bruno Nabagné Koné. Le ministre de l'Agriculture a assuré que le gouvernement a fait de la sécurisation foncière l'un des piliers de sa politique de cohésion sociale, de modernisation agricole et de développement territorial, indiquant que « le foncier rural en Côte d'Ivoire, c'est 23 millions d'hectares à sécuriser, environ 9 000 localités à

délimiter, environ 1 500 000 certificats fonciers à délivrer et autant de contrats agraires à formaliser ».



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ADMINISTRATION : DJIBRIL OUATTARA LANCE OFFICIELLEMENT L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE PLATEFORME D'AUTHENTIFICATION

Djibril Ouattara, ministre de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, a procédé, ce lundi 05 octobre 2026, à Abidjan-Plateau, au lancement officiel de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une plateforme nationale d'authentification et d'un portefeuille d'identité numérique. Cette cérémonie a enregistré la présence du général de Corps d'Armée Vagondo Diomandé, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, des représentants de plusieurs ministères sectoriels, ainsi que des partenaires techniques et financiers. L'étude de faisabilité, engagée à travers le Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Électronique (PARAE), s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'Administration publique et de l'accélération de la transformation numérique en Côte d'Ivoire. Elle couvre également la présentation et la vérification d'attestations électroniques d'attributs qu'un citoyen ou un résident peut utiliser pour accéder à un service, demander ou faire valoir un droit, ou accomplir une obligation. « Cette transformation appelle une gouvernance forte et des infrastructures publiques numériques cohérentes et interopérables », a expliqué Djibril Ouattara, avant d'ajouter que cette étude est en parfaite adéquation avec la vision du Président de la République, Alassane Ouattara, qui a placé la transformation numérique au cœur de la modernisation de l'État ivoirien. (Source : CICG)

Société



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LE MINISTÈRE SIGNE UN ACCORD CADRE POUR RENFORCER LES CAPACITÉS NATIONALES DE MESURE ET DE SUIVI DES ÉCOSYSTÈMES

Le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique et l'entreprise technologique ivoirienne TerraKora AI ont signé, le vendredi 2 octobre 2026, un protocole d'accord-cadre visant à renforcer les capacités nationales de mesure et de suivi des écosystèmes grâce à l'intelligence artificielle et aux technologies géospatiales. L'accord a été paraphé par le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, et le directeur général et cofondateur de TerraKora AI, Kolia Alpha-Yaya Touré, en présence d'Axel Guéi, également cofondateur de l'entreprise et directeur de la Technologie. Ce partenariat vise à améliorer la connaissance du patrimoine naturel ivoirien, à mesurer les résultats des actions de restauration écologique et à disposer de données fiables pour orienter les politiques publiques environnementales. Il s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de mobiliser l'innovation technologique au service de la protection des ressources naturelles et de la transition écologique. (Source : CICG)



EAUX ET FORÊTS : TOUT SAVOIR SUR LA BRIGADE SPÉCIALE DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION, CE MARDI 6 OCTOBRE

Dans le cadre de sa mission d'information et de sensibilisation des populations sur les actions du Gouvernement, le CICG reçoit, ce mardi 6 octobre 2026, dans sa tribune d'échange hebdomadaire « Tout Savoir Sur », le Conservateur général Elvire Joëlle Mailly, directeur de cabinet du Ministère des Eaux et Forêts. Invitée de cette édition, elle interviendra sur la Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention (BSSI), son rôle, ses missions et les actions engagées pour renforcer la surveillance et l'intervention des services compétents. Cette conférence de presse, prévue à partir de 15h00, sera diffusée en direct sur les plateformes numériques du Gouvernement ivoirien, notamment Facebook, X, TikTok et YouTube. Les populations sont invitées à suivre cette rencontre interactive et à poser leurs préoccupations en temps réel via les différents canaux de diffusion. À cette occasion, le Conservateur général Elvire Joëlle Mailly présentera les missions et les attributions de la BSSI, ainsi que son dispositif opérationnel et sa contribution à la lutte contre les activités illicites relevant de son champ d'intervention. (Source : CICG)

Culture

JEUX TRADITIONNELS : LE GOUVERNEMENT RÉAFFIRME SA VOLONTÉ DE CONSTRUIRE UN VÉRITABLE ÉCOSYSTÈME DE LOISIRS ASSOCIANT LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La 4e édition du Festival National des Jeux Traditionnels (FNJT), les 2 et 3 octobre 2026, à Daloa, a été l'occasion pour Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs, de réaffirmer la volonté du gouvernement ivoirien de faire des collectivités territoriales des acteurs majeurs de la préservation du patrimoine ludique, notamment les jeux traditionnels. Cette édition était organisée autour du thème : « Jeux traditionnels et jeunesse : transmettre nos traditions et valeurs, rassembler les générations ». « Préserver nos jeux traditionnels est une exigence de mémoire ; les valoriser est désormais un enjeu de développement », a indiqué le ministre Siandou Fofana, présidant la cérémonie. Cette ambition s'inscrit, selon lui, dans la volonté des autorités ivoiriennes de construire un véritable écosystème des loisirs associant les communautés détentrices de savoirs, les collectivités territoriales, les établissements scolaires, les acteurs du tourisme, les industries culturelles, les artisans, les start-ups et les innovateurs. Poursuivant, le ministre a précisé que les jeux traditionnels sont porteurs de savoirs, de valeurs et de liens entre les générations. Ils constituent à la fois un patrimoine vivant et une ressource d'avenir. (Source : CICG)

» AGENCE DE PRESSE

Société 



LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE LANCE LA FORMATION CONTINUE HYBRIDE DE 2 000 PROFESSEURS BIVALENTS DE SCIENCES

Le Conseiller technique du ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, Eloi Noël Kouassi, a procédé, lundi 5 octobre 2026, à Abidjan, au lancement du dispositif hybride de formation continue de 2 000 enseignants bivalents de sciences (DHFC-EBiS), un projet destiné à renforcer les capacités des enseignants afin de contribuer durablement à l'amélioration de l'enseignement des sciences dans les établissements scolaires. Le projet DHFC-EBiS a été conçu pour répondre au besoin de renforcement des compétences des enseignants de sciences dans les collèges de proximité. Il est financé par l'Agence française de Développement (AFD) pour une durée de quatre ans. Dans sa phase pilote, il est placé sous la coordination de la Direction de la Pédagogie et de la Formation continue (DPFC) du MENAET, avec l'appui de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). « Nous engageons officiellement le déploiement de ce dispositif sur l'ensemble du territoire, dans les 41 directions régionales, avec un double objectif : renforcer, dans un premier temps, les compétences des 2 000 enseignants bivalents de sciences et améliorer la qualité des apprentissages scientifiques dans les collèges de proximité », a déclaré M. Kouassi.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable